



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mercredi 12 octobre 2022

18h30 à 20h30

Procès-verbal

Présents

Président : Éric Couture

Vice-Président : Alexandre Lachapelle

Membres parents : Darlene Lapointe, Etsé Dogbey, Chantal Marleau-Patry, Jonathan Larocque.

Membres parents substitués :

Membre personnel enseignant : Chantal Guénette, Lucie Cyr, Nancy Arcand

Membres du personnel enseignant absents : Suzanne Gonthier,

Représentantes OPP : Périnne Guéroult et Jana Régimbald

Membre de la Fondation du Grand-Boisé : Gilbert Couture

Direction : Line Sévigny

Direction adjointe : Caroline Chauvin

Absents

Membre parent absent : Elaine Biron

Membre personnel du SDG absent: Rachel Hébert

1. **Préliminaires**

1.1 Présences et ouverture de la séance

M. Éric Couture, Président sortant souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Vérification du Quorum

M. Éric Couture constate qu'il y a Quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour.

Proposé par M. Etsé Dogbey et appuyé par Mme Chantal Guénette, l'ordre du jour a été modifié avec l'ajout d'un point pour l'élection du bureau du Conseil d'établissement.

Proposé par Lucie Cyr et appuyé par Mme Darlene Lapointe

CE-20221012-01 Adoptée à l'unanimité

1.4 Élection du bureau du Conseil d'établissement

M. Éric Couture et M. Alexandre Lachapelle se sont proposés pour être respectivement candidats aux postes de Président et de Vice-Président.

Élus par acclamation.

1.5 Adoption du procès-verbal du 1er juin 2022

Proposé par Mme Darlene Lapointe et appuyée par M. Alexandre Lachapelle

CE-20221012-02 Adoptée à l'unanimité

1.6 Suivis au procès-verbal du 1er juin 2022

M. Éric Couture fait un survol des points du procès-verbal de la dernière rencontre.

- 1.7 Période d'intervention du public
Aucune question n'est posée.

2. Adoption et approbation

2.1 Règles de régie interne (art. 67))

Les membres ont discuté de la possibilité d'avoir des réunions en mode hybride (aussi bien en présentiel qu'en virtuel). Bien qu'aucune décision n'ait été prise, tous les membres étaient unanimes pour explorer cette approche.

Proposé par M. Jonathan Larocque et appuyé par Mme Chantal Marleau-Patry.

CE-20221012-03 Approuvé à l'unanimité

2.2 Calendrier des rencontres (art. 67)

Proposé par M. Alexandre Lachapelle et appuyé par Mme Chantal Marleau-Patry.

CE-202210121-04 Approuvé à l'unanimité

2.3 Budget annuel de fonctionnement du CÉ (art. 66)

Mme Line Sévigny informe les membres du CÉ que le montant alloué est toujours de 750\$; par ailleurs, elle explique aux membres la raison d'être de ce budget.

Proposé par M. Alexandre Lachapelle et appuyé par Mme Darlene Lapointe.

CE-20221012-05 Approuvé à l'unanimité

2.4 Fonds à destination spéciale (art. 94)

Mme Line Sévigny présente aux membres du CÉ l'état financier actuel du fonds à destination spéciale (ou fonds 3) pour approbation; en outre, elle fait part aux membres que ce fonds doit servir à un but spécifique et en aucun moment ne doit constituer une réserve pour l'école. Il serait donc nécessaire de l'attribuer à un projet. À l'unanimité, le CÉ a décidé que la somme de 40 000\$ soit consacrée à la construction d'une Structure de jeu pour l'école.

Par ailleurs, Mme Perrine Guéroult a présenté au CÉ une demande d'autorisation de dépenser 1000\$ pour mener à bien les activités du comité de reconnaissance pour l'année 2022-23. Cette demande a été approuvée à l'unanimité par les membres du CÉ.

Proposé par Mme Lucie Cyr et appuyé par M. Jonathan Larocque.

CE-20221012-06 Approuvé à l'unanimité

2.5 Photo scolaire

Seule Photomania a manifesté son intérêt et présenté une soumission. Par conséquent, elle a été retenue.

Proposé par Mme Chantal Guénette et appuyé par Mme Darlene Lapointe.

CE-20221012-07 Approuvé à l'unanimité

2.6 Activités éducatives et scolaires (art. 87)

Mme Line Sévigny présente aux membres du CÉ la Programmation des activités 2022-23 de l'École du Grand Boisé.

Proposé par M. Alexandre Lachapelle et appuyé par Mme Lucie Cyr.

CE-20221012-08 Approuvé à l'unanimité

3. **Mot de la directrice**

3.1 La Directrice de l'École du Grand Boisé, Mme Line Sévigny partage avec les membres du CÉ les informations suivantes:

- Le 27 octobre 2022 aura lieu le lancement du projet d'initiative locale en sécurité routière en collaboration avec le département de sécurité de la MRC des Collines, la municipalité de Chelsea et "Chelsea Elementary School."
- Présidente de l'école: Elsa Letourneau.
- Les structures gonflables ont été un succès; de même que le "Cross-Country" du 07 octobre 2022.
- La secrétaire de l'école est absente jusqu'à la fin du mois de décembre 2022.
- La problématique liée aux objets perdus (tiroirs avec "Post It" comme piste de solution).

Par ailleurs, Mme Caroline Chauvin, Directrice adjointe de l'école du Grand Boisé a été officiellement présentée aux membres du CÉ. Elle a exprimé sa joie de travailler avec Line Sévigny, le personnel et les élèves et remercier tous les membres du CÉ pour leur engagement et dévouement.

3.2 Projet éducatif (art.75)

Valeurs : Respect, Engagement et Bienveillance

Vision : L'école du Grand-Boisé est un milieu de vie où chacun s'épanouit dans un environnement unique, respectueux et bienveillant.

Mission : Dans le respect de la diversité, l'école du Grand-Boisé a pour mission de développer le plein potentiel de chacun en lui permettant de s'épanouir dans un milieu d'apprentissage stimulant et innovant.

Mme Line Sévigny informe les membres du CÉ que les travaux commenceront bientôt pour définir les objectifs du projet.

3.3 Formations des parents et autres membres du CÉ

Les documents seront transmis aux nouveaux membres du CÉ en vue de leur formation.

3.4 Normes et modalités (art. 96.15)

Tels qu'indiqué dans les documents transmis, il s'agit des modalités d'évaluation des élèves durant l'année scolaire 2022 – 23.

4. **Mot des représentants**

4.1 Mot du président de la Fondation du Grand-Boisé

M. Gilbert Couture, Président de la Fondation informe les membres du CÉ qu'il a demandé la démission de tous les membres du Conseil d'administration de la Fondation à l'exception de trois membres qui assumeront les activités de transition pour une période d'1 an.

L'Assemblée générale de la Fondation du Grand Boisé se tiendra le 19 octobre 2022 et aura pour cadre l'École du Grand Boisé.

4.2 Mot du représentant au comité de parents du CSSPO

Sans objet (Représentant, ni son substitut n'ont pu participer à la réunion du comité).

4.3 Mot de la représentante de L'OPP

Mme Périnne Guéroult porte à la connaissance des membres du CÉ les informations suivantes:

- Début des activités du Mini-Basket: 86 élèves inscrits et 5 équipes constituées.
- Journées Pizza : 354 élèves inscrits.
- Reprise des activités du comité de reconnaissance.
- Existence d'une bonne liste de bénévoles pour l'aide ponctuelle (environ 50 parents).
- Reprise des activités du comité écoresponsable. Les 3000\$ obtenus l'année dernière seront dépensés.
- Les enseignants peuvent contacter l'OPP s'ils ont besoin d'aide.

4.4 Mot du personnel enseignant

Mme Chantale Guénette informe les membres du CÉ que les enseignants et les élèves sont heureux du retour à la normale. Par ailleurs, elle personnel enseignant a voulu savoir s'il serait possible de présenter une demande d'aide financière du fonds 3 pour pouvoir s'équiper.

La Directrice a informé les enseignants que d'autres voies seront explorées, car le fonds 3 n'est pas en réalité destinée à cette fin.

4.5 Mot de la représentante du service de garde

Sans objet (Représentante absente)

5. **Dossiers**

Aucun

6. **Varia**

Aucun

7. **Correspondance**

Aucune

8. **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h40.

Proposé par M. Éric Couture et appuyé par Mme Darlene Lapointe

CE-20221012-10 Adopté à l'unanimité

Éric Couture
Président

Líne Sévigny
Directrice

Etsé Dogbey
Secrétaire